

**CHARTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE SAINT-CLAUSIENNE (art. 9)
RECONNAISSANCE D'UNE ASSOCIATION – FORMULAIRE DE DEMANDE**

- Demande initiale
- Demande de renouvellement

I. COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION :

- ASBL (n° d'entreprise :)
- Association de fait

ADRESSE (siège social) :

MAIL :

TELEPHONE :

PERSONNE DE CONTACT :

SITE WEB (*le cas échéant*) :

II. DOMAINE D'ACTIVITE PRINCIPAL

- Activités culturelles
- Activités sociales
- Activités sportives
- Activités de jeunesse
- Autres activités ou pluralité de domaines d'activités

DATE DE DEBUT DES ACTIVITES SUR SAINT-NICOLAS (*si première demande*) :/...../.....

III. COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION (OU DU COMITE)

NOM	PRENOM	FONCTION	ADRESSE

Par l'introduction de la présente demande, l'association visée au I :

- Reconnait avoir pris connaissance de la Charte de la vie associative saint-clausienne et s'engage à la respecter ;
- Déclare souscrire aux principes de la société démocratique ainsi qu'aux dispositions de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant ainsi qu'aux dispositions fédérales, communautaires et régionales applicables en matière de lutte contre les discriminations ;
- Déclare avoir une finalité sociale (non-marchand) d'intérêt général ;
- Déclare tenir une comptabilité régulière permettant le contrôle financier ;
- Autorise, en cas de reconnaissance, le contrôle de ses activités par le Collège communal ;
- S'engage à communiquer au Collège communal tout changement intervenu par rapport aux indications requises ci-dessus.

L'association joint obligatoirement à sa demande :

- les statuts de l'association s'il y a et le règlement d'ordre intérieur ;

- un rapport détaillé des activités organisées durant les deux années précédentes et quelques pièces justificatives (flyers, invitations, photos, etc) prouvant l'existence de ces activités ;
- le dernier bilan financier annuel et un énoncé des projets à venir.

En introduisant la présente demande, l'association :

- autorise l'administration communale de Saint-Nicolas à utiliser les informations y renseignées, y compris les données à caractère personnel, aux fins de l'exécution de la Charte de la vie associative saint-clausienne ;
- reconnaît avoir obtenu le consentement des personnes physiques dont elle transmet des données à caractère personnel ;
- est informée de la façon dont l'administration communale de Saint-Nicolas traite les données à caractère personnel : <https://www.saint-nicolas.be/gdpr-view>

Fait à, le

NOM ET QUALITE DU/DES SIGNATAIRE(S) :

.....
.....

SIGNATURE(S) :

Formulaire à transmettre à la Direction générale de l'administration communale de 4420 Saint-Nicolas :

- par courrier ou dépôt en mains propres : Rue de l'hôtel communal, 63
- par courriel : info@saint-nicolas.be

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le

Dossier complet : OUI – NON (.....)

Collège communal du : ACCEPTATION - REFUS